



## FGP CAP locale B et C du 21 février 2011 : mouvement au 1<sup>er</sup> avril 2011.

### A ce rythme le droit à mutation va se convertir en chimère.

> Annonce de 3 postes proposés au mouvement de mutation spécifique du 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour la T. Vielle Aure, la T. Arreau et la T. Castelnau ( CAP centrale fin mars 2011).

> 2 réintégrations suite à une réussite au concours de contrôleur à la T. Arreau et à la T. Lourdes.

- Les départs à la retraite prévus en 2011 :

Postes comptables / Services	Nombres	Mois
Castelnau	1	juillet
Luz	1	juillet
SIP Lourdes	1	Novembre
SIP Tarbes	1	Mai
DDFIP	3	Juillet / Novembre

#### ▣ Le mouvement de mutation : 2 arrivées au 1<sup>er</sup> avril 2011

Mr Lionel ABBADIE est affecté à la trésorerie de Luz et Mme Christine DUFERMONT à la Trésorerie de Lourdes

La Direction s'est refusée à tout mouvement interne. **La Direction s'est par contre engagée pour une énième fois à demander au niveau central un nombre plus important d'arrivées pour le mois de septembre. Les expériences passées nous portent naturellement à douter de l'efficacité de la démarche directionnelle, les promesses d'arrivées d'agents par wagons s'étant multipliées comme les feuilles mortes à l'automne.....**

En effet compte tenu de la politique de l'emploi à la DGFIP, la Direction en est de plus en plus réduite à compter sur les arrivées pour répondre aux besoins des services et surtout pour débloquer les situations personnelles ( 2 demandes de 2008 et 5 demandes de 2009 en stock sur 19 demandes).

Les représentants CGT ont cependant estimé que des mouvements internes étaient possibles et ont fait des propositions en ce sens permettant notamment de couvrir une des vacances d'emplois recensées à la trésorerie de Tarbes Municipale.

Toutes ces demandes ont été rejetées pour des raisons de nécessité de service, de situation difficile dans les postes.

Au delà , la Direction a donné la preuve qu'elle s'essayait sur les écrits de M.Parini. Elle s'est ainsi refusée à donner suite à la demande de mutation exprimée par un agent du SIP de Lourdes issu de la filière gestion publique en dépit des garanties inscrites dans la circulaire du 6 mars 2009 relative à la mise en place des SIP.

La Direction a refusé d'accepter sa demande de réintégration qui était « soi disant » garantie par cette circulaire : extrait « **Concernant les catégories B et C, la garantie de ré-affectation est proposée sur un emploi situé à la résidence, en surnombre le cas échéant.** ». La CGT va intervenir au niveau central sur ce sujet.

Il est inacceptable qu'une direction renie ainsi ses engagements.

Il en va de même de la promesse faite lors du CHS du 14.02.2011 de l'affectation d'un agent à la trésorerie Municipale de Tarbes qui est reporté à une date ultérieure.

Pour la direction, le mois du Père Noël est avancé à Septembre puisque c'est lors de ce prochain mouvement que l'essentiel des promesses serait comblé grâce, notamment, au mouvement sur poste spécifique ( mais encore faudrait il qu'il soit effectif et les postes vacants enfin pourvus ).

Pour la CGT, il est clair que la position de la direction risque d'être intenable si le prochain mouvement est insuffisant. A ce rythme, le droit à mutation se convertit chaque jour un peu plus en chimère.

**Les représentants CGT ont voté contre ce mouvement rachitique (FO s'est abstenu )**

#### > Situation des mères de trois enfants :

Lors de la CAP, la CGT a de nouveau évoqué la situation des mères de 3 enfants . En effet, alors que l'administration n'est toujours pas en mesure de leur fournir les éléments d'appréciation qui leur permettent d'acter définitivement leur demande de départ anticipé, elle n'hésite pas à les pénaliser en les écartant délibérément des bonifications en matière de notation.

Alors que la Direction se complait dans l'organisation de ½ journées d'étude sur la discrimination, il y en a une expression flagrante qu'elle se garde bien de combattre puisqu'elle l'organise.

#### VOS ELU(E)S CGT présents à la CAP du 21 février 2011 :

##### Catégorie B :

Thierry Maïs ( DDFIP Dépense ), Christianne Barthe ( DDFIP pôle fiscal ), Didier Vergé ( Trésorerie Argelès Gazost )  
Franck Bazeille ( DDFIP CDC )

##### Catégorie C

Annick Fourcade ( SIP de Tarbes ), Olivier Biquillon ( Paierie départementale ), Sibèle Célerio ( Trésorerie d'Arreau )

# LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DE L'ACTION SOCIALE EN DANGER

Des informations concordantes font état d'une évolution inquiétante des moyens humains et financiers accordés à l'action sociale par notre Administration Centrale .

Après le dégraissage continu des services de la DGFIP, il semblerait que l'Etat employeur ait la ferme intention de s'attaquer désormais à « rationaliser » l'action sociale dans notre Ministère.

**Sous couvert de passage à Chorus des projets de régionalisation sont à l'étude et les délégations départementales se verraient petit à petit vidées de leur substance** par la perte d'un certain nombre de missions qu'elles assumaient jusqu'à maintenant avec l'entière satisfaction des agents (la gestion de l'attribution des différents prêts et la gestion de la restauration collective sont notamment visées).

Cet éloignement d'un contact humain au niveau local, s'il devait se concrétiser, nous apparaît totalement inadmissible, il concerne des décisions souvent lourdes de conséquences pour les agents de notre ministère, qui plus est dans le contexte de dégradation continue de notre pouvoir d'achat.

La traque aux emplois « récupérables » semble aussi lancée sur les emplois d'assistant(e)s des délégations départementales : les départements de moins de 1000 agents n'en seraient plus dotés et dans ceux de plus de 1000 agents, les assistants qui partiront, pour une raison quelconque, ne seraient pas remplacés.

La politique du logement semble elle aussi visée : à terme, seuls les agents de la région parisienne pourraient encore bénéficier de la réservation de logements sociaux.

Au delà c'est toute la question de la continuité du service qui est posée ( titres restaurant, BIL, suivi de la situation des retraités, instruction des demandes de prêts....)

La CGT a demandé à la présidente du CDAS et à la direction locale de recevoir l'ensemble des représentants des personnels au CDAS .

Lors de cet entretien prévu le 24 février à 16 H 00, une motion unitaire sera déposée afin que le CDAS 65 signifie clairement son opposition à ce démantèlement annoncé.

Les agents des finances ne doivent pas accepter un retour en arrière de plus de 20 ans , l'action sociale c'est aussi et surtout le contact humain et la proximité.

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.**

**Alors, je me syndique...**

Nom prénom :.....  
Adresse administrative :.....  
eMail : .....  
Grade :..... Echelon/Indice :.....  
Temps partiel : ..... Date:.....  
Signature,



**Bulletin à renvoyer à Alain Estrade ( Centre des finances de Tarbes ) ou Pierre Durand ( DDFIP comptabilité )**